

RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1992 B 00214
Numéro SIREN : 384 440 889
Nom ou dénomination : EXCO AVEC

Ce dépôt a été enregistré le 23/12/2022 sous le numéro de dépôt 23062

SA EXCO AVEC

29, Boulevard Einstein
RCS DE NANTES 384 440 889

44300 NANTES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

SUR L'APPORT EN NATURE

D'ELEMENTS ACTIFS CORPORELS ET INCORPORELS

DE LA SOCIETE

HOLDING CADORET ET ASSOCIES

Rapport du Commissaire aux apports sur l'apport en nature d'éléments actifs corporels et incorporels de la société HOLDING CADORET ET ASSOCIES

Aux associés,

En exécution de la mission de Commissaire aux apports qui nous a été confiée par ordonnance de Monsieur le président du tribunal de commerce de NANTES en date du 22 décembre 2022, en vue de la réalisation de l'apport des éléments incorporels et corporels de l'activité d'expertises comptables et de commissariat aux comptes ainsi que prestations accessoires (juridiques, sociales et fiscales) apportée par la société HOLDING CADORET ET ASSOCIES à la société EXCO AVEC, nous avons établi le présent rapport prévu par l'article L.225-147 du Code de commerce.

La valeur de l'actif net apporté retenue est de 1 177 758 €. Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur de l'apport n'est pas surévaluée. A cet effet, nous avons effectué nos diligences selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes applicable à cette mission. Cette doctrine professionnelle requière la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la valeur de l'apport, à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée et à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur nominale des actions à émettre par la société bénéficiaire des apports.

Notre mission prenant fin avec le dépôt du rapport, il ne nous appartient pas de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa date de signature.

Présentation de l'opération et description de l'apport

Présentation des sociétés et intérêts en présence

- **EXCO AVEC :**

- A son siège social situé 29, Boulevard Einstein, à Nantes (44300) ;
- Est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES sous le numéro 384 440 889 ;
- Est sous forme de société anonyme qui a pour objet l'exercice des professions d'Expert-Comptable et de Commissaire aux Comptes ;
- A son capital actuellement de 827 885 € divisé en 54 175 actions.

- **HOLDING CADORET ET ASSOCIES :**

- A son siège social situé : 1, avenue du Golf Stream 44380 PORNICHET ;
- Est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINT-NAZAIRE sous le numéro 835 374 489 ;
- Est sous forme de société à responsabilité limitée qui a pour objet l'exercice des professions d'Expert-Comptable et de Commissaire aux Comptes ;
- Son capital social s'élève à 1 003 000 €.

Description de l'opération :

Caractéristiques essentielles de l'opération

Il est prévu que la société HOLDING CADORET ET ASSOCIES fasse apport à la société EXCO AVEC de l'ensemble des éléments actifs corporels et incorporels exploités en vue de l'exercice de la profession d'Expert-comptable, Commissariat aux comptes.

Conditions suspensives

La société HOLDING CADORET ET ASSOCIES doit préalablement acter auprès de IN EXTENSO OUEST ATLANTIQUE la reprise de la clientèle libérale en question.

Rémunération de l'apport

Il est proposé que l'apport par la SARL HOLDING CADORET ET ASSOCIES de sa clientèle libérale exploitée en vue de l'exercice de la profession d'Expert-comptable, Commissariat aux comptes, ainsi que prestations accessoires (juridiques, sociales et fiscales) estimé à 1 177 748 €, soit rémunéré par l'attribution à son profit de 6 609 actions de la société EXCO AVEC qui seront émises, d'un montant nominal de 15,28 € chacune, à créer par la société bénéficiaire, la société EXCO AVEC, soit une augmentation de capital de 100 986 €. Une prime d'émission de 1 076 699 € et une soulte de 73 € seront également constatées.

Avantages particuliers stipulés

Aucun avantage particulier n'est prévu.

Présentation des apports

Méthodes d'évaluation retenues

L'actif net apporté par la société HOLDING CADORET ET ASSOCIES a été valorisé sur la base de multiples du chiffre d'affaires sur les deux derniers exercices arrêtés.

Valorisation de l'apport

La valorisation de l'actif net apporté été estimée à 1 177 748 €.

Période de rétroactivité éventuelle

La société bénéficiaire, la société EXCO AVEC, aura la pleine propriété des éléments d'actifs apportés le 1^{er} janvier 2023.

A partir de cette date la société Bénéficiaire poursuivra sous sa seule responsabilité les prestations d'expertises comptables et de commissariat aux comptes ainsi que prestations accessoires (juridiques, sociales et fiscales) au profit de la clientèle incluse dans l'Apport.

Diligences et appréciation de la valeur de l'apport

Diligences mises en œuvre par le commissaire aux apports

Nous avons consulté les documents juridiques et comptables relatifs au projet d'apport de l'actif net apporté. Les documents suivants ont été portés à notre connaissance :

- Le projet de contrat d'apport ;
- Les calculs de la valorisation de l'apport ;
- Les comptes de résultat arrêtés au 30/06/2021 et au 30/06/2022 de l'activité apportée ;
- L'ordonnance de désignation du commissaire aux apports de la société bénéficiaire.

Nous nous sommes assurés de la réalité, de l'exhaustivité et de la nature des apports, ainsi que le fait que l'apporteur était en droit de transmettre la propriété.

Nous avons échangé avec le conseil juridique de la société concernée.

Nous avons examiné les bases d'évaluation retenues.

Nous avons effectué :

- une analyse de cohérence des méthodes de valorisation utilisées pour la valorisation de l'actif net apporté.

Appréciation des méthodes de valorisation de l'apport de l'actif net apporté et de sa conformité à la réglementation comptable

Nous n'avons pas d'observation sur la méthode retenue.

Réalité des apports

Nos contrôles ne remettent pas en cause la réalité des apports envisagés.

Exhaustivité des apports

Nos contrôles ne remettent pas en cause l'exhaustivité des apports envisagés.

Valeur des apports

Nos travaux n'ont pas fait apparaître d'élément pouvant entraîner une minoration significative de la valeur de l'apport.

Appréciation des avantages particuliers

Absence d'avantage particulier stipulé.

Synthèse - Points clés

Diligences mises en œuvre

Les diligences mises en œuvre n'ont pas fait apparaître d'anomalie.

Éléments essentiels ayant une incidence sur la valeur

Nous n'avons pas identifié d'élément comptable particulier remettant en question la valorisation de l'apport de l'actif net apporté à la société EXCO AVEC.

Conclusion

Sur la base de nos travaux et à la date du présent rapport, nous sommes d'avis que la valeur de l'apport de l'actif net apporté retenue s'élevant à 1 177 748 euros n'est pas surévaluée et, en conséquence, que la valeur de l'actif net apporté est au moins égale au montant de l'augmentation de capital de la société bénéficiaire de l'apport qui sera de 100 986 €, complété d'une prime d'émission de 1 076 699 € et d'une soulte de 73 €.

Fait à CESSON SEVIGNE

capeos
audit

Représentée par **Hervé DAVOULT**

Commissaire aux apports
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale Ouest-Atlantique